



OBSERVATOIRE DES DÉCHETS de la Guadeloupe

Faisons le point sur « le coût de la collecte sélective »

Les ateliers techniques de l'observatoire des déchets en quelques lignes

Les partenaires de l'observatoire des déchets de la Guadeloupe (ODG); ADEME, Région, Département et DEAL, ont souhaité compléter les actions habituelles de l'ODG par la réalisation d'ateliers techniques destinés aux techniciens des collectivités et entreprises en charge des déchets. L'objectif de ces ateliers est d'échanger, à l'échelle régionale, sur un sujet précis suggéré par les participants eux-mêmes, en fonction des besoins qu'ils expriment. Le premier atelier, dont les éléments essentiels figurent ci-dessous a été consacré aux coûts de la collecte sélective.

Si vous souhaitez disposer de plus de détails sur les interventions synthétisées ci-après, les diapositives présentées sont jointes à ce document.

Les actions de la CANGT en faveur d'une meilleure gestion des déchets et les coûts associés

Depuis le 1^{er} Décembre 2015 la collecte sélective est gérée par la CANGT. Le transfert effectif des compétences des communes vers l'agglomération se poursuit.

Depuis Novembre 2014, la collecte sélective a lieu chaque semaine en porte à porte sur le bourg du Moule. Elle est bimensuelle et en porte à porte sur l'ensemble de Morne-À-L'eau depuis mars 2016 le verre est collecté en apport volontaire sur tout le territoire ainsi que les emballages. La collecte des bornes s'effectue tous les 15 jours. 244 Bornes d'apports volontaires sont disponibles sur le territoire. L'agglomération souhaite aujourd'hui travailler à une redéfinition de l'emplacement ou compléter le dispositif de bornes d'apport volontaire

Constats :

- ✓ Performance faible de 11.8 kg/hab, 6 fois < à la moyenne nationale et loin des objectifs nationaux
- ✓ Coût en €/t exorbitant!
- ✓ collecte irrégulière (non-respect de la fréquence de collecte)
- ✓ Dépôts sauvages ➔ incivilité mais aussi non-respect de la fréquence de la part des prestataires de collecte
- ✓ État des bornes ne favorisant pas l'usage

Programme d'actions collecte sélective 2015 - 2020:

Le programme d'action de la CANGT s'inscrit dans le plan de relance de la collecte sélective proposée par Ecoemballages.

L'agglomération a souhaité également maîtriser le coût de collecte et traitement des déchets. L'objectif fixé est :

- 1) Réduction des déchets d'1,3%/an
- 2) Augmentation de la performance de collecte sélective
 - En 2016 : 16kg/hab/an pour 460€/tonne
 - En 2018 : 22kg/hab/an pour 335€/tonne





OBSERVATOIRE DES DÉCHETS de la Guadeloupe

Les actions de la ville du Gosier en matière de collecte sélective dans un contexte de transfert de compétence à l'agglomération (CARL)

Le transfert de compétence de la ville du Gosier à la CARL se réalise depuis le 1^{er} Janvier 2016. Pour le moment, la collecte sélective demeure dans les faits la compétence du SYVADE. La collecte verre est effectuée deux fois par mois et la collecte des autres emballages une fois par semaine. La collecte n'est effectuée qu'en apport volontaire.



Constats :

- ✓ 2014 : 162,34t de verre et 137,12t d'emballages soit 5,90 kg/hab pour le verre et 4,99 kg/habitant pour les emballages,
- ✓ Avec un coût de : 4,3€ pour le verre par habitant et de 4,2€ pour les autres emballages par habitant
- ✓ La TEOM représente 292 535 €HT des dépenses couverte sur l'ensemble des coûts liés aux déchets
- ✓ Coût en €/t exorbitant!

Les principes de rémunération des collectivités par ECOEMBALLAGES en Guadeloupe

Les coûts et performance sont couplés. Pour inciter les collectivités à trier, Ecoemballages a proposé un barème de rémunération qui devient de plus en plus intéressant en fonction des performances. En moyenne 1,60€/hab sont versés par écoemballages en Guadeloupe. 0,80€/hab peuvent être ajoutés si les performances augmentent.



Simulations:

Performance : 16 kg/hab (+3% vs 2014) ; Soutien : 3,9 €/hab

En 2015, il est à noter qu'Ecoemballages constate une baisse significative sur les emballages autre que le verre. Cela impacte directement le montant des soutiens. Mais une progression est attendue en 2016 grâce aux projets financés dans le cadre du plan de relance (jusqu'à 1 M€ de financement).

L'objectif est de capter 7 000 tonnes supplémentaires par an à fin 2018 en Guadeloupe.

Les projets relatifs au plan de relance représentent en Guadeloupe 4,2 millions d'euros de budgets engagés par les collectivités, dont 3,3 millions d'euros seront financés par EE. Une aide de l'ADEME complète également les engagements d'écoemballages.

Echanges avec les professionnels de la FNADE

La FNADE souhaiterait qu'en amont des appels d'offre et de manière régulière, il puisse y avoir des échanges techniques entre entreprises et collectivités s'agissant des prescriptions des cahiers des charges figurant dans les DCE. La FNADE constate que certaines prescriptions ne sont jamais utilisées par les collectivités (pesée embarquée) et impacte le tarif des prestations. Aujourd'hui cela engendre un coût supplémentaire important. En revanche, la rationalisation des circuits de collecte, que l'on commence à observer, va dans le sens d'une meilleure maîtrise des dépenses des collectivités.

Les collectivités souhaiteraient que les entreprises puissent rapidement acquérir les compétences permettant de disposer de systèmes de reporting fiables. Ce reporting est indispensable à la maîtrise des coûts (pesée embarquée, GPS...).